



TERMES DE REFERENCE

***RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN PLAN
D'ACTION POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES DANS LA COMMUNE DE
TATAOUINE***

JUIN 2019



I. CONTEXTE

La combinaison des aléas naturels fréquents et des vulnérabilités, multiplie le risque de causer de lourdes pertes aux populations, aux infrastructures, à l'économie et aux moyens de subsistance. Cette combinaison justifie la nécessité croissante et urgente pour intervenir au niveau des villes les plus exposées de manière à développer des systèmes durables minimisant les impacts de catastrophes.

Le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 reconnaît qu'entre 2005 et 2015, les pays ont progressé en matière de réduction des risques de catastrophes, entraînant une diminution de la mortalité pour ce qui est de certains types de dangers. Toutefois, au cours de la même décennie, les catastrophes ont continué d'être lourdes de conséquence sur le bien-être et la sécurité des personnes, des communautés et des pays qui ont été affectés.

Visant la réduction substantielle des pertes et des risques liés aux catastrophes en termes de vies humaines, d'atteinte aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteinte aux biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays¹, le cadre a identifié 4 priorités comme suit :

- Priorité n°1 Comprendre les risques de catastrophe ;
- Priorité n°2 Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer ;
- Priorité n°3 Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience ;
- Priorité n°4 Améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux ».

C'est dans ce contexte que le PNUD appui le gouvernement tunisien pour la mise en œuvre du cadre de Sendai, en vue d'honorer ses engagements et atteindre les objectifs fixés. La mise en œuvre du cadre nécessite l'appui politique des autorités nationales ainsi que celui de la communauté internationale notamment en matière de gouvernance de la RRC et du renforcement des capacités.

Suivant les orientations du cadre de Sendai, mais également celui de L'agenda pour le développement durable de 2030, le projet intitulé « Appui au renforcement des capacités locales pour la réduction des risques de catastrophes dans les communes de Ain Drahem et Tataouine » est en cours de mise en œuvre aux deux villes, dans le cadre de la collaboration entre le PNUD et le Ministère des Affaires locales et de l'Environnement en matière de réduction des risques de catastrophes en Tunisie. Financé par la Commission européenne (DG ECHO), le projet a pour objectif de rendre les communautés locales urbaines dans les municipalités de Ain Drahem et Tataouine plus résilientes aux impacts des risques de catastrophes à travers le renforcement des capacités des institutions locales et l'ancrage de la culture de risque. Ce projet vise ainsi le renforcement des capacités locales en dotant les deux municipalités d'outils de planification et d'aide à la décision en lien avec la réduction des risques de catastrophes, dans un contexte évolutif de décentralisation et en préparation aux nouvelles attributions des municipalités dans le cadre du nouveau code des collectivités locales.

Dans le cadre de ce projet, le PNUD a engagé l'élaboration d'une étude d'« *évaluation de la vulnérabilité, des capacités et des ressources liées à la réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine*,

¹ Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030, UNISDR/GE/2015 - ICLUX FR 1re édition.



et la conception et la mise en place d'une base de données géographique et d'un GIS web des risques et de la vulnérabilité » .

En continuité avec cette étude d'évaluation, le PNUD recrute un consultant pour l'«Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine».

Présentation de la zone d'intervention :

La commune de Tataouine est une zone particulièrement exposée aux risques de catastrophes (inondations et crues des oueds, glissement de terrain, érosion hydrique, canicules et sécheresse, mobilité humaine provenant de la Lybie , orages et tempêtes de vents de sables, épidémies, invasion de criquets migrateurs, etc..). La densité démographique et la présence humaine ainsi que la plupart de l'infrastructure importante se concentre dans la zone urbaine de la municipalité, ce qui représente en cas de crise ou catastrophe, un facteur additionnel à la vulnérabilité socio-économique de la ville. Les routes à Tataouine sont impactées par l'érosion du sol et la ville connaît des difficultés quant à la gestion des inondations compliquée par un faible taux de raccordement au réseau d'assainissement.

II. OBJECTIFS ET APPROCHE DE LA MISSION

1- Objectif général de la mission :

La mission a pour objectif d'élaborer une stratégie et un plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine en adoptant une approche cohérente et participative répondant tant aux orientations nationales et locales ainsi qu'aux cadres internationaux notamment le Cadre d'Action de Sendai 2015-2030 et les Objectifs du Développement Durable (ODD 11), et ce, en partant des résultats de l'étude d' *« évaluation de la vulnérabilité, des capacités et des ressources liées à la réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine, et la conception et la mise en place d'une base de données géographique et d'un GIS web des risques et de la vulnérabilité »*. Cette étude a comporté la collecte des données disponibles (études, scénarios, modèles, cartes...) et l'analyse de la situation actuelle liée à la réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine, l'évaluation des aléas, de la vulnérabilité et des risques de catastrophes auxquels la commune de Tataouine est exposée, ainsi que les capacités et les ressources liée à la réduction des risques de catastrophes naturelles et anthropiques pour la commune de Tataouine. Elle a inclus également la conception et la mise en place d'une base de données géographiques et un GIS web des risques et de la vulnérabilité intégrant toutes les données nécessaires à la prévention et à la gestion des catastrophes (base de données communautaire, ressources, ...) et la proposition d'une note d'orientations stratégiques (Policy Paper) qui devrait être le point de départ pour la mise en place d'une stratégie de réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine objet de la présente mission.

2- Objectifs et intervention spécifiques de la mission :

Phase 1 :

Prendre connaissance des rapports des différentes phases de l'étude d' *« évaluation de la vulnérabilité, des capacités et des ressources liées à la réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine, et la conception et la mise en place d'une base de données géographique et d'un GIS web des risques et de la*



vulnérabilité » ainsi que des données et des informations disponibles au niveau de la municipalité de Tataouine et au niveau national, synthétiser la situation actuelle liée à la réduction des risques de catastrophes dans la commune et proposer une stratégie pour la réduction de ces risques.

La synthèse de la situation portera sur l'évaluation des aléas, de la vulnérabilité et des risques de catastrophes auxquels la commune de Tataouine est exposée, ainsi que les capacités et les ressources liées à la réduction des risques de catastrophes naturelles et anthropiques. Elle portera également sur la base de données géographiques et du GIS web des risques et de la vulnérabilité et la note d'orientations stratégiques (Policy Paper), qui ont constitué les outputs de l'étude d'évaluation mentionnée plus haut.

Phase 2 :

- **Elaborer un plan d'action budgétisé** pour la réduction des risques de catastrophes (avec ses différents cycles d'intervention) comme levier de développement local ;
- **Accompagner la municipalité pour l'intégration de la stratégie RRC dans la planification locale** moyennant une note d'orientation et un travail rapproché avec les acteurs locaux sous forme d'exercice pratique sur un outil clé à définir avec la municipalité et les acteurs locaux (ex : futur plan de développement local (PDL), programme annuel d'investissement communal (PAI), Plan d'Aménagement Urbain (PAU), etc..) ;

Durant les deux phases, le prestataire de service assurera l'organisation de réunions de concertation ainsi que la facilitation d'au moins un atelier pour chaque livrable clé dans un objectif de concertation et d'approbation par les partenaires.

3- Orientations méthodologiques :

Phase 1 :

Au cours de la première phase de la mission, le consultant adoptera une approche participative et inclusive et prendra connaissance des données liées à la municipalité de Tataouine au moyen de rencontres avec tous les partenaires clés au niveau national régional et local (institutions publiques, OSC et secteur privé) mais aussi au niveau international (PNUD). Des déplacements sur le terrain sont à prévoir pour les réunions et les ateliers de concertation et de validation des travaux. Durant cette phase les étapes suivantes seront couvertes :

- Collecter et prendre connaissance de la documentation, des données et des informations qui peuvent servir à la mission et qui sont disponibles au niveau de la municipalité de Tataouine mais aussi au niveau régional et national (études, rapports, bases de données, cartes, modèles, etc.) ;
- Etablir une synthèse de la caractérisation de la municipalité Tataouine ;
- Examiner et interpréter les cartes relatives aux vulnérabilités, aux enjeux et aux risques fournies dans le cadre de l'étude d'évaluation des vulnérabilités et des risques mentionnés plus
- Effectuer un benchmark avec d'autres villes similaires dans le monde (pays et régions similaires au cas de Tataouine) ayant opté pour une planification stratégique en RRC pour avoir des expériences comparées ;
- Identifier les axes prioritaires de la stratégie locale RRC de manière concertée avec tous les acteurs tout en se référant également aux résultats des travaux de mobilisation communautaire à Tataouine réalisés par la fédération internationale pour les sociétés de croix et croissant rouges (FICR) en collaboration avec le PNUD, notamment en termes d'analyse des résultats et leur articulation avec les résultats de l'évaluation des risques sur la base physique et scientifique contenus dans l'étude d'évaluation ci-dessus



citée.

- Elaborer la stratégie locale RRC de la municipalité de Tataouine sur la base des étapes précédentes. La stratégie comportera à titre indicatif :
 - o Le contexte de la commune et les défis en matière de RRC ;
 - o Description et fondement de la stratégie ;
 - o La vision et objectifs stratégiques et spécifiques ;
 - o Les axes stratégiques, priorités, et domaines d'interventions stratégiques ;
 - o Les principes et résultats escomptés ;
 - o Le cadre logique incluant le dispositif de suivi et évaluation ainsi que celui de la gestion du risque (les hypothèses et les risques) ;
 - o Des orientations sur la stratégie de communication ;
 - o Le processus de mise à jour de la stratégie RRC.

Phase 2 :

Sur la base des résultats de la phase 1, le prestataire de service apportera un appui pour :

- Elaborer un plan d'action local RRC pluriannuel couvrant une période de trois (03) ans pour la municipalité de Tataouine pouvant servir à la mise en œuvre de la stratégie RRC. Le plan devra identifier à titre indicatif :
 - o Les actions à mener pour atteindre la vision stratégique de la commune ;
 - o Les indicateurs de suivi de la mise en œuvre ;
 - o Les canaux et supports pour la mise en œuvre du plan d'action (source de financement, moyens humains ...)
 - o Le planning de réalisation sur les trois années du plan d'action avec le détail requis pour un Programme annuel d'Investissement (PAI) concernant la première année ;
 - o Les partenaires de mise en œuvre et leurs rôles,
 - o Le budget à consacrer aux différentes actions et les opportunités de financement (nationales ou internationales).
 - o Le processus de mise à jour du plan d'action.
- Elaborer une note d'orientation et un compte rendu sur le travail rapproché avec les acteurs locaux. Le travail avec les acteurs locaux se fera sous forme d'exercice pratique sur un outil clé à définir avec la municipalité et les acteurs locaux (ex : futur plan de développement local (PDL), programme annuel d'investissement communal (PAI), Plan d'Aménagement Urbain (PAU) , etc..) .

III. Durée de la consultation, Livrables, échéancier et condition de paiement :

La durée prévue de la mission s'étalera sur une période de 03 mois pour 25 hommes jours de travail effectif. Cette période inclut le temps d'approbation des livrables par les partenaires et le PNUD.

Les livrables à soumettre, l'échéancier de soumission et les termes de paiement sont indiqués dans le tableau ci-après :



Livrables	Échéancier	Condition de soumission des livrables	Condition de paiement
Livable 1 : Note méthodologique de la mission détaillée avec le planning/ chronogramme final approuvé après la réunion de démarrage	03 jours après la réunion de démarrage	Livable à soumettre en format numérique par email.	10 % à l'approbation du livable 1
Livable 2 : - Un draft du rapport de première phase se rapportant à la proposition d'une stratégie de réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine ; - Un draft du résumé du rapport de première phase se rapportant à la proposition d'une stratégie de réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine ; (en français et en arabe)	Trois (04) semaines après la réunion de démarrage	Livable à soumettre en format numérique (par email) + Présentation Power Point pour les besoins de l'atelier de présentation du rapport (en français & en arabe)	40 % à l'approbation du livable 2
- La version finale du rapport de première phase se rapportant à la proposition d'une stratégie de réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine (en langue française) ; - La version finale du résumé du rapport de première phase se rapportant à la proposition d'une stratégie de réduction des risques de catastrophes dans la commune de Tataouine (en arabe et en français)	Une (01) semaine après la réception des commentaires sur le draft du rapport de première phase et de son résumé	Livable à soumettre en format numérique sur flashdisk et en version papier en 03 exemplaires + Présentation Power Point du rapport final (en français & en arabe)	
Livable 3 : - Draft du plan d'action local RRC pour la municipalité de Tataouine - Un draft du résumé du plan d'action (en Arabe et en Français)	Six (10) semaines après la réunion de démarrage	Livable à soumettre en format numérique (par email) + Présentation Power Point pour les besoins de l'atelier de présentation du rapport (en français & en arabe)	40 % à l'approbation du livable 3.



- Le rapport final de la stratégie et du plan d'action RRC pour la municipalité de Tataouine. - Le résumé de la stratégie et du plan d'action (en arabe et en français) - Une note d'orientation et un compte rendu sur le travail rapproché avec les acteurs locaux sous forme d'exercice pratique sur un outil clé à définir avec les municipalités et les acteurs locaux (ex : futur plan de développement local (PDL), programme annuel d'investissement communal (PAI), Plan d'Aménagement Urbain (PAU), etc.. en Arabe et en Français)	Une (01) semaine après la réception des commentaires sur le draft du plan d'action RRC	Livable à soumettre en format numérique sur flashdisk et en version papier en 03 exemplaires + Présentation Power Point pour les besoins de l'atelier de présentation du rapport final (en français & en arabe)	
Livable 4 : - Rapport final traçant brièvement le déroulement de la mission, en mettant l'accent sur la participation et l'implication des acteurs, contraintes et problèmes rencontrés et les principales leçons tirées et / ou apprises	Une semaine après la validation du rapport final	Livable à soumettre en version numérique	10 % du montant du contrat à l'approbation du livrable 4

NB :

- Une réunion de démarrage sera organisée avec le consultant, après la signature du contrat et permettra de discuter et confirmer le chronogramme de mise en œuvre de la mission. Le PV de la réunion de démarrage fera partie intégrante du contrat. Lors de cette réunion, le consultant recevra la documentation disponible au PNUD pouvant l'aider à entamer la mission.
- La prestation du consultant comportera la modération et l'animation des ateliers et des réunions tels que :
 - o Atelier de présentation de la méthodologie et le planning de la mission pour les acteurs locaux et nationaux qui se tiendra à Tataouine.
 - o Des réunions bilatérales et des ateliers de consultation, de concertation avec les acteurs et partenaires à l'échelle locale et nationale
 - o Atelier de validation et de restitution des rendus et livrables des différentes phases de la mission y compris la validation finale
- Tous les livrables sus indiqués devront être soumis en langue française. Les livrables à soumettre également en langue arabe et ce, par souci d'appropriation par les acteurs locaux sont :
 - o Les résumés des rapports des différentes phases ;
 - o La stratégie et le plan d'action RRC ;
 - o La note d'orientation et le compte rendu pour l'accompagnement de la commune ;
 - o Les présentations PowerPoint pour les ateliers de discussion/validation.
- Des déplacements sur terrain ainsi que des réunions avec le comité de suivi de la mission à Tataouine



devront être prévues par le consultant pour chaque étape clé du travail. Le consultant aura à effectuer au minimum les déplacements suivants :

Etapes	Nombre de déplacements	Durées en nombre de jours
Atelier de validation de la méthodologie + rencontres bilatérales avec les partenaires	01	03 jours
Atelier de validation de la stratégie RRC	01	01 jour
Ateliers de programmation des actions avec les partenaires	01	02 jours
Atelier de validation du plan d'action	01	01 jour
Totaux	04	07 jours

- Le PNUD, avec ses partenaires, peut demander des réunions de suivi de la mission à Tunis en plus des réunions/ateliers de discussion des livrables à Tataouine.
- Le PNUD prendra en charge l'organisation et les frais afférents à l'organisation des ateliers de concertation.

Le PNUD ne prendra pas en charge les frais de transport ni d'hébergement pour le consultant. Ces frais doivent figurer dans l'offre financière du consultant avec le détail nécessaire.

IV. Compétences et profils requis :

Il s'agit de recruter un consultant ayant une expérience avérée dans la planification stratégique. La maîtrise des deux langues arabe et française est indispensable pour réaliser cette mission.

Le consultant doit répondre au profil suivant :

- Un diplôme universitaire (master, ingénieur ou équivalent) lié à l'une des thématiques de l'environnement et/ou développement durable et/ou science sociale ou toute autre discipline pertinente au profil recherché et à la présente mission
- Expérience professionnelle de 7 ans dans les thématiques liés à la planification locale, développement durable, gestion des risques de catastrophes et/ou toute problématique similaire, démontrant une bonne connaissance du contexte national en lien avec la RRC et une grande capacité dans la planification stratégique ;
- Justifiant de 5 références dans des travaux relatifs à l'élaboration et/ou la mise à jour de stratégies et/ou l'élaboration de plans d'action en lien avec les thématiques de l'environnement, changements climatiques, planification locale au développement, réduction de risques etc... et démontrant une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) ;
- Justifier de 05 références dans des exercices de modération et de concertation avec les acteurs de différents secteurs et institutions.



Une expérience de travail avec le PNUD et/ou une autre agence des nations unies et/ou agence de développement sera un atout ;

Compétences nécessaires au consultant pour un bon déroulement de la mission

Compétences organisationnelles :

- Faire preuve d'intégrité en incarnant les valeurs et l'éthique des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- Faire preuve de sensibilité multiculturelle et savoir s'adapter au changement ;
- Faire preuve d'équité.

Compétences fonctionnelles

- Connaissance approfondie des problèmes de développement ;
- Être capable de conduire un plaidoyer et de donner des conseils.
- Grande capacité à coordonner et à travailler en équipe, y compris dans des environnements complexes ;

V. Conditions de soumission et d'évaluation des offres :

A. Contenu de l'offre :

Les consultant ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent, peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature devrait comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listées :

a) Offre technique :

- Un CV mis à jour signé par le consultant incluant les expériences/références dans les domaines pertinents à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
- Une note méthodologique ne dépassant pas trois (03) pages sur l'approche à adopter pour la mise en œuvre de la mission ;
- Le chronogramme d'exécution de la mission.

Résumé des formulaires d'évaluation de la soumission technique	Points maximum
Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution	40
Expert	60
TOTAL	100



b) Offre financière : elle doit être détaillée selon le tableau suivant :

Eléments	Nombre d'home-jours	Prix U HT en TND	Total des honoraires pour l'ensemble de la mission (HT)
Honoraire de l'homme-jour de l'expert	25		
Frais de déplacements Forfait/ déplacement			
Total des honoraires pour l'ensemble de la mission (HT) en TND			

B. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation fera l'objet d'une sélection au mieux disant sur la base de la grille de notation et en tenant compte de la pondération sur les notes technique et financière respectivement de 70 % et 30 %.

a). L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

Evaluation de la soumission technique		Points max
Formulaire 1		
Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution		
2.1	Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la tâche à accomplir ?	04
2.2	La soumission est-elle fondée sur une étude du contexte de la mission, et ces données ont-elles été utilisées de manière appropriée dans le cadre de la préparation de la soumission ?	08
2.3	Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini, détaillé et correspond-il aux TDR ?	20
2.4	La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ? • Présentation :..... 02 • Planification :03 • Cohérence :..... 03	08
TOTAL		40



L'Expert (60 points)

Critères Techniques	Points max 60
Un diplôme universitaire (niveau de mastère, ingénieur ou plus), de préférence dans un des domaines en relation avec la gestion des risques de catastrophes et/ou en sciences sociales ou autres diplômes liés à l'une des thématiques de l'environnement, le développement durable ou toute autre discipline pertinente au profil recherché et à la présente mission : • Maitrise/Licence0 point • Master03 point • PhD/Doctorat..... 05 points	5
• Expérience professionnelle dans les thématiques liées à la gestion des risques de catastrophes et/ou à l'une des thématiques de l'environnement, le développement durable : • Inférieure à 7 ans 0 point • Entre 7 et 10 ans 15 points • Plus de 10 ans20 points	20
Références dans des travaux relatifs à la gestion des risques de catastrophes et/ou à l'une des thématiques de l'environnement, le développement durable, avec une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) : • Inférieur à 5 références0 point • Entre 5 et 7 références15 points • 08 références et plus20 points	20
Références dans des travaux relatifs aux exercices de modération et de concertation avec les acteurs de différents secteurs et institutions : • Inférieur à 5 références0 point • Entre 5 et 7 références07 points • 08 références et plus10 points	10
Références de travail avec le PNUD et/ou une autre agence des nations unies et/ou agence de développement • 0 références0 points • 01 référence3 points • 2 références et plus.....5 points	5
Total note technique de l'Expert	60



b) Evaluation des Offres financières :

Seules les propositions financières des candidatures retenues suite à l'évaluation technique avec un minimum de 70/100 points seront considérées pour l'évaluation financière.

Il est demandé au consultant de fournir son offre financière globale pour l'ensemble de la mission.

C. ATTRIBUTION :

La Proposition financière la moins-disante (Fm) reçoit un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres offres sont établis de la manière suivante : $Sf = 100 \times Fm/F$, Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins-disante et F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont respectivement 70 % et 30 %.

Le score technique (St) est calculé comme suit :

$$St = \frac{Nm + Nt}{2}$$

Nm : étant la note attribuée pour la méthodologie proposée, approche et plan d'exécution (sur 40);

Nt : étant la note technique attribuée à l'expert (sur 60) ;

La note finale S (correspondra au score technique et financier combiné) est calculée comme suit :

$$S = St \times 70 \% + Sf \times 30 \%$$

A l'issue de l'analyse, les soumissionnaires seront classés par ordre décroissant de valeur en fonction de la note finale obtenue. Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné (S) le plus élevé sera retenu pour l'exécution de la mission.